

DEPARTEMENT DU TARN

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE LISLE SUR TARN



Ville de Lisle-sur-Tarn

NOMBRE DE MEMBRES

SEANCE DU 23 septembre 2026

En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
22	27

**L'an deux mille vingt-six
et le 23 septembre**

à 19 heures 00 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Lisle-sur-Tarn, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle Agora sise 9 Place Paul Saissac, sous la présidence de **Madame LHERM Maryline, Maire.**

Date de la convocation : 17 septembre 2026

Présents : ALARY Isabelle, BISTOUR-AYME Nathalie, CATHALA Sylvie, DARGET Catherine, DA ROS Yves, DUBREUIL Philippe, GAIRIN Guillaume, GOURIOU Jean-Yves, LAMBERT Annie, LAMBERTO Marie-Claude, LHERM Maryline, POUPONNEAU Francis, PUIBASSET Pascale, PUJOLAR Théo, RATON Laure, ROBERT Florence, ROQUES François, SÉGUR Roger, VILETTES Max, BENOIT-MARQUIÉ Emmanuel, GINESTET Ludovic, LEFRANC Delphine.

Date d’Affichage : 17 septembre 2026

Absents excusés (pouvoirs) :

CHAUBARD Fabien donne pouvoir à PUJOLAR Théo
FONVIEILLE Liliane donne pouvoir à ALARY Isabelle
LOPEZ Anthony donne pouvoir à ROQUES François
BATAILLER Claire donne pouvoir à BENOIT-MARQUIÉ Emmanuel
COUCHET Michelle donne pouvoir à LEFRANC Delphine

N° 60-2026

Secrétaire : ROBERT Florence

Finances – Lotissement Communal – Budget 2026 – Décision modificative n°1

Il est demandé au conseil municipal de bien vouloir se prononcer sur les modifications de crédits suivantes :

Art.	Libellé	BP	DM1	TOTAL
DEPENSES de FONCTIONNEMENT		686 000 €	0 €	686 000 €
O11	Charges à caractère général	298 000 €	0 €	298 000 €

6045	Achat d'études, prestations de services	18 000 €		18 000 €
605	Achat de matériel, équipements & travaux	280 000 €		280 000 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	95 835 €	0 €	95 835 €
7133	Variation des en cours de production	95 835 €		95 835 €
	Chapitres codifiés	292 165 €	0 €	292 165 €
023	Transfert section d'investissement	292 165 €		292 165 €

RECETTES de FONCTIONNEMENT		686 000 €	0 €	686 000 €
70	Produits des services, du domaine & ventes diverses	392 000 €	0 €	392 000 €
7015	Vente de terrains aménagés	392 000 €		392 000 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	294 000 €	0 €	294 000 €
7133	Variation des en cours de production	294 000 €		294 000 €
	SOLDE de FONCTIONNEMENT	0 €	0 €	0 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		388 000 €	0 €	388 000 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	294 000 €	-1 850 €	292 150 €
3351	Travaux en cours Terrains	294 000 €	-1 850 €	292 150 €
	Chapitres codifiés	94 000 €	1 850 €	95 850 €
001	Déficit reporté	94 000 €	1 850 €	95 850 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT		388 000 €	0 €	388 000 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	95 835 €	0 €	95 835 €
3351	Travaux en cours Terrains	93 735 €		93 735 €
3355	Travaux en cours	2 100 €		2 100 €
	Chapitres codifiés	292 165 €	0 €	292 165 €
021	Transfert de la section de fonctionnement	292 165 €		292 165 €
	SOLDE d'INVESTISSEMENT	0 €	0 €	0 €

SOLDE GLOBAL

0 €

0 €

0 €

Le conseil municipal est invité à délibérer.

Après avoir délibéré, le conseil municipal adopte cette affaire à **L'UNANIMITÉ** (5 abstentions : BATAILLER Claire, BENOIT-MARQUIÉ Emmanuel, COUCHET Michelle, GINESTET Ludovic, LEFRANC Delphine).

Fait et publié à Lisle-sur-Tarn, le 25 septembre 2026

Le secrétaire de séance,

Florence ROBERT

Le Maire,

Maryline LHERM



Le Maire certifie le caractère exécutoire du présent acte. Il informe que la présente décision administrative peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Il peut être introduit un recours gracieux auprès du maire de la commune de Lisle-sur-Tarn pendant le délai de recours contentieux. Le silence gardé pendant celui-ci équivaut à une décision implicite de rejet susceptible elle-même d'un recours contentieux dans les délais précités (article R421-1 et 421-2 du code de la justice administrative). La présente décision est publiée au recueil des actes administratifs.